THE NEW-ORLEANS BUREAU & LIM. Office, No. 73 Chartres-st. New-Orleans, La.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 MAI 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.
ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $4.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces insérées dans la page éditoriale, placées à côté des articles de journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces insérées dans la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les quatrième et cinquième pages, par ligne d'espace, $1 00 le carré pour chaque insertion.
Les annonces insérées dans la page éditoriale, paieront $10 par ligne.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces seront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, traitées comme elles le méritent.
Les annonces de nature à rapporter des bénéfices seront comptées en sus des prix ci-dessus.
Les annonces insérées dans la page éditoriale, paieront 20 cents pour chaque insertion.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 31 MAI.

☞ Pour la liste des navires et vaisseaux arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en donnée, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par D. E. Murphy, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Cinq terrains situés à Lewisburg, paroisse St-Tammany, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, ainsi que les meubles.

Aussi, sur la Levée, au pied de la rue Girod—1,000 balles foin légèrement avarié.

Par R. Turpin, à 3 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, pet-an 28, Troisième District, en débarquement du Narragansett—300 barriques de vin rouge.

Par E. Guinault, à son magasin d'encan—Une montre en or avec chaîne, une bague, un lot de livres et un lot de linge de corps.

Par A. Mather, au No 65 bis de la rue de Chartres—Mobilier neuf, meubles, habillements, lingerie, chaussures, chapeaux, &c.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres—Bijoux d'or et argent et montres.

Par H. Spitz & Co. au No 36 de la rue des Magasins, à côté de l'Hôtel St-James—Grande consignation de marchandises sèches.

Par R. Scott, à l'entrepôt Lafayette, au coin des rues Magasins et Lafayette—Ale, champagne, vin rouge, cordiaux, &c.

Par Montgomery Bros & Co, sur la Levée, au pied de la rue Julie—Maïs.

☞ Achetez vos confections et chemises chez Mr. Ernest Tarsin, 83 Vieille Levée

☞ M. R. SCOTT encanteur, vend de l'ale, du porter, du vin, des cordiaux, du cidre, du champagne &c. AUJOURD'HUI à 11 heures, à l'entrepôt Lafayette. Voir l'annonce.

1000 balles (plus ou moins) de foin seront vendues par M. D. E. MORPHY, encanteur, aujourd'hui, à 10 heures du matin.—Voir l'annonce.

Marchandises Diverses.—Aujourd'hui vendredi, 31 mai, à 10 heures du matin, MM. Spitz & Co. vendront, rue des Magasins No 36, le contenu d'un magasin de marchandises sèches, le contenu d'un magasin de tabac et aussi un lot considérable d'habits, chapeaux, bottes, souliers et articles divers.

Compagnies Industrielles.

Jamais, à aucune époque, on n'avait vu éclore un si grand nombre de compagnies industrielles. Dans le sein de notre ville surtout, les compagnies ont pullulé, et si toutes ne réussissent pas, ce ne sera pas notre faute, car, non seulement nous avons sincèrement désiré leur succès, mais encore nous leur avons prêté toute notre assistance. Compagnies d'assurance, compagnies de constructions, compagnies de navigation, compagnies de locomotion, compagnies de ville et compagnies de ville et campagne, nous les avons toutes bien accueillies, et la plupart ont en de très satisfaisants résultats. Quelques unes, cependant, pourront manquer du premier coup, par la base, c'est-à-dire par l'absence de capitaux trop lents à venir. Mais, tout en voulant les encourager et les aider toujours en tout ce qui nous pourrons, nous ne chercherons pas que beaucoup de gens se demandent comment telles entreprises, qui auraient effrayé l'industrie avant la guerre et lorsque le Sud était en pleine voie de richesse et de production, ne sont plus regardées, aujourd'hui, que comme des entreprises fort simples et d'une exécution complètement facile.

Nous qui nous rappelons quels efforts ont coûtés nos deux premières grandes voies ferrées, la ligne de Jackson et celle des Opelousas, lignes encore très courtes et qui ne sont en vérité que des tronçons de chemin, car ni l'une ni l'autre n'atteignent à un point central de population ou d'affaires, nous partageons un peu la surprise générale, en voyant de plus gigantesques qu'il n'agit d'exécuter aujourd'hui. En premier lieu, nous voulons développer nos deux voies primitives dont l'une se dirige vers la rivière Sabine où elle doit se relier avec le Texas, et dont l'autre demande une extension considérable vers le Nord pour donner tous les avantages ainsi que les revenus promis. En second lieu, nous voulons créer des voies nouvelles et nous ouvrir par l'Est une communication plus directe et plus facile avec le Nord. Tel serait le but de la compagnie de Chattanooga dont les plans avaient été d'abord approuvés, tant par les avait conçus et présentés elle-même. Mais aujourd'hui cette compagnie, dont nous voulons nous occuper dans cet article, change ses plans, les agrandit, la complique et veut ajouter à son point de départ quelques petites lignes de ville, auxquelles elle n'avait point songé tout d'abord, et qui la rendrait maîtresse d'un vaste réseau de communications dans les limites même de la Nouvelle-Orléans. Ce nouveau plan a été recommandé par le maire Heath au Conseil municipal.

Dans les choses de ce monde une recommandation est ce qui coûte le moins. Prenons donc la recommandation du maire pour ce qu'elle vaut et voyons si en effet la compagnie de Chattanooga a besoin de changer ses plans et mérite qu'on fasse pour elle tout ce qu'elle demande et elle demande beaucoup.

Le point de départ de la ligne de Chattanooga, fixé dans l'origine à l'angle des rues Claiborne et Canal, était on ne peut plus central. Nous trouvons même qu'il l'était trop pour une voie ligne qui aura certainement besoin de vastes entrepôts. Ces sortes d'établissements ne doivent pas se faire et ne se font jamais dans l'intérieur des villes en Europe, mais bien dans les faubourgs et le plus souvent hors des faubourgs, de manière à ne causer jamais ou à ne causer que le moins possible des ruptures de lignes dans l'extension des bâtisses urbaines, et à n'entraver en le moins possible la circulation commune. Or la compagnie aurait trouvé vers les Champs Elysées de grands terrains à bon marché pour y établir ses dépôts, ses ateliers et sa gare. Vers la rue du Canal ou au dessus de la rue du Canal, il lui faudra un capital immense pour obtenir un espace fort resreint. Notons bien qu'en partant de la rue du Canal et même en partant de plus bas, la compagnie de Chattanooga n'est pas manqué de centre, attendu que les lignes ferrées vont sillonner bientôt la Nouvelle-Orléans en tout sens.

Nous avons déjà pour arriver à la rue Claiborne, la ligne de Canal, celle de l'Esplanade et le chemin de fer de Pontchartrain; nous aurons bientôt la voie ferrée des rues St-Pierre et Dumaine, et qui sait combien d'autres plus tard! Il est clair que nous en aurons bientôt partout et que, sous ce rapport, la grande ligne de Chattanooga ne manquera ni d'intersections ni d'abouissants. Cette ligne est donc complète par l'ancen tracé et possède tous les avantages sauxquels elle peut raisonnablement prétendre. Cela ne lui suffit pas néanmoins et après un délai de trois mois, délai qui nous cause quelque surprise, elle demande non pas une concession qu'elle a déjà obtenue — de ce côté la son ambition est satisfaite — mais elle demande une concession additionnelle; elle demande le privilège d'établir un réseau de voies ferrées au dessus de la rue du Canal, d'établir des gares ou des dépôts ici et là, et de former quelque rues sur certaine pointe qui lui conviennent; elle demande en outre la construction de ponts aux frais de la ville, et tout cela doit lui être accordé sans qu'elle soit tenue elle-même à aucune redevance ni obligée de subir aucune concurrence d'adjudication, double condition qui a empêché toutes les entreprises de doter la ville moderne à bonne fin jusqu'ici.

Maintenant, tant-il se dégagée des ces avantages ou de ces conditions en faveur de la Compagnie recommandée par M. Heath? Nous dirons hardiment: oui, si nous savions que cette Compagnie a des ressources pécuniaires respectables ou d'autres termes, assez de capitaux pour mener à bien l'exécution de son projet. — Mais sans nier que la Compagnie ait des ressources qui l'intéressent à demander les concessions dont nous n'avons demandé plus haut qu'une partie, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver une certaine méfiance, non à l'égard des promesses d'hommes dont le bon respecte et nous les nous, mais à l'égard de la situation financière du Sud, qui ne nous paraît pas assez prospère pour permettre l'extension de ses chemins de fer ferrés. Les promoteurs de la ligne viennent de l'Alabama. Or, ce Etat est aussi plus de moyens financiers que le nôtre! Le Mobile seul était plus riche que la Nouvelle-Orléans? L'affirmative nous paraît difficile à admettre. Nous savons, en outre, que la Législature de l'Alabama n'a pas voulu aider l'entreprise en y faisant coopérer l'Etat par une décision de bons. Plus tard peut-être, quand la Compagnie, par ses travaux sérieux, aura prouvé qu'elle est à même de les pousser à bout, si elle est aidée, cette coopération viendra-t-elle. Mais en l'Etat, nous ne voyons encore rien qui puisse forcément en inculquer l'idée. La Compagnie, sans se décourager toutefois, persiste dans ses plans.

Ce à quoi il faudrait le plus s'opposer, c'est à la partie du projet qui consisterait à faire bâtir des ponts de chemin de fer aux frais de la ville. Nous ne pensons pas non plus que nos représentants municipaux y consentent jamais. Personne ne prise plus que nous l'avantage que la Nouvelle-Orléans retirerait d'une pareille ligne qui la mettrait en communication avec New-York d'une manière directe, et nous sommes d'avis d'aider la compagnie de Chattanooga en tout ce que nous pourrons, mais sans nous imposer de fardeau onéreux. Les moyens financiers nous manquent; nous avons à liquider un passé chargé de dettes et nos revenus vont diminuer plutôt qu'augmenter. Telle est notre situation, situation qui ne pourra s'améliorer avant de longues années. Il ne faudone pas que la compagnie compte sur autre chose que sur ce que nous lui avons déjà concédé; à moins qu'il ne s'agisse d'additions peu importantes surtout pas coûteuses. Avant d'accorder rien de plus dépendant, il est de toute nécessité que la compagnie présente un état de ses ressources réelles. C'est là une condition *sine qua non* de tout arrangement. Si la compagnie refuse de produire son avoir et ne met en avant que des espérances, il faut simplement annuler la concession en attendant mieux.

UN BRUIT NOUVEAU.—Comme il était facile de le prévoir, la lettre d'Horace Greeley au comité de la Ligne de l'Union fait un immense bruit dans le Nord. La phrase surtout où il dit aux membres de ce comité, ou aux membres de toute la ligne: "Vous voudriez bien rendre service au parti, mais vous ne savez pas comment. Vous n'avez pas assez de cervelle," a un vaste retentissement. Tous les Radicaux se sentent attaqués et attaqués dangereusement, à une époque où le trésor se vide, où le commerce souffre, où la confiance se perd, en un mot, où enfin tout semble devoir s'écrouler pour ne se relever jamais. C'est ce moment que Greeley a choisi pour lancer sa bombe contre les ignares du parti radical, qui prétendaient faire de la guerre une révolution plus que politique quand les habiles et Greeley, en tête, ne voulaient en faire qu'une révolution de parti. De là, disent ses antagonistes, votre caution de paille pour Jefferson Davis, car, ajoutent-il, vous représentez $5,000 dans les $100,000 qui forment le total de la caution, et si Chase permettait envie de faire comparaître à sa Cour Jeff. Davis, ce qui n'est pas probable, et qu'il prenne envie à Jeff Davis de ne pas se rendre à la sommation, vous ne perdriez que $5,000 (quand le Conseil des Aldermen corperbiaud de la municipalité de New-York vous en fera gagner $60,000 pour les annonces qu'il vous adressera.

Il paraît, en effet, que depuis le jour où Greeley a donné sa signature pour la mise en liberté de Jeff. Davis les faveurs municipales ont commencé à pleuvoir dans les bureaux de Greeley et que, sous tous les rapports, il a fait un excellent calcul. Il est vrai qu'il perdra les abonnés de la ligne nationiste, mais il gagnera des sous criptions démocrates en plus grand nombre, et la balance sera toujours en sa faveur.

Mais l'histoire n'est pas terminée, et M. Greeley pour avoir fait un acte honorable, n'est pas encore au bout de ses peines. On le menace d'une concurrence. Ne pouvant plus compter sur son journal, les Radicaux auraient l'idée d'en fonder un nouveau, représentant exactement, et jour par jour les vues, les impressions et les vrais sentiments du parti. Mais un parti qui a besoin de fonder des journaux et qui n'en trouve pas dans les journaux existants est bien près de sa fin. En pareil cas, les journaux de récente création prennent souvent des allures excentriques, et on les voit dans un intérêt de conservation égoïste abandonner le parti auquel ils doivent le jour. C'est ce que vient de faire au Texas un des journaux designés pour publier les traites et les lois du Congrès. Il paraît que même avec cet avantage, le journal dont nous parlons n'y gagnait rien. Il y a donc renonce pour épouser l'opinion de la majorité du peuple et peut être lui saura t-on gré du changement. Le concurrent qu'on veut donner à M. Greeley à New York sera peut-être obligé d'en faire autant et alors le parti que Greeley stigmatise si vertement sera bien près de sa fin.

LA COMPAGNIE D'ALLÉGE ET DE SAUVETAGE.—Ce n'est pas seulement à la Nouvelle-Orléans que la création de cette Compagnie a fait sensation. On s'en est occupé dans la grande métropole commerciale de l'Ouest. Nous voyons, en effet, dans des circulaires qui ont été lancées à St-Louis, que le Bureau des Assureurs, dans une séance spéciale qui a eu lieu le 23 mai, a endossé la recommandation du Bureau des Assureurs de la Nouvelle-Orléans et a nommé un comité qui a été chargé de faire un rapport sur la question de savoir s'il est convenable pour que les compagnies d'assurances maritimes de St. Louis souscrivissent des actions de cette Compagnie. Voici un extrait du rapport présenté le lendemain à ce sujet:

Le comité est convaincu que les plans de la Compagnie surmonteront les obstacles que présente la navigation du Mississippi au-dessus de la Nouvelle-Orléans et que, si les actionnaires peuvent jouir de la sécurité dans l'Ouest, et augmenteront conséquemment les affaires d'assurance. En conséquence, le comité recommande que les compagnies d'assurances maritimes de cette ville souscrivent des actions dans la Compagnie d'allége et de sauvetage de la Nouvelle-Orléans, pour un montant équitable, soit, au demi pour cent de leur capital.

Cette décision est une nouvelle preuve de la confiance qu'inspire généralement cette entreprise, et elle facilitera grandement la réalisation du capital de la Société

NOMINATION.—Le contrôle du maire Heath a une action qui s'étend un peu partout dans la ville. Hier, c'était la police qui perdait une partie de son ancienne force pour en recevoir une nouvelle: aujourd'hui, c'est la maison d'Asile Marigny qui change de directeur. Certes, nous n'avons qu'à applaudir à la nomination de M. Just Trudeau dont nous connaissons les sentiments élevés et maintes qualités rares qui feront de lui un directeur modèle dans le nouveau poste où son grand mérite vient de le faire appeler. Mais tout en approuvant ce choix nous ne pouvons nous empêcher de plaindre le remplacé, M. Brouillard, qui s'était distingué infiniment par beaucoup d'aptitude et une vigilance constante et éclairée.

CONCERT DE M. FERNANDO.—Ce concert dont nous avons déjà parlé aura lieu lundi prochain à la Salle du Lycée. Le programme que nous avons sous les yeux contient des morceaux qui ne sauraient manquer d'attirer l'attention des dilettante; nous citerons aujourd'hui l'*Ave Maria* de Gounod, chanté par Mme Fleury Urban, accompagnée par MM. Oliveira, Smith et Greuling, la cavatine de *Il Guiramento*, chantée par Mme Urban avec accompagnement de violon, *Fleur de l'âme*, poésie de Victor Hugo, chantée par M. Fernando. Dimanche nous donnerons le programme entier. On peut se procurer des billets chez tous les marchands de musique.

BALLON. BALLON—Dimanche prochain sera donnée, aux Fair Grounds, une grande représentation par les deux troupes réunies des frères Brisslay et Zanfretta. Cette représentation se composera de maints exercices extraordinaires, entièrement nouveaux pour ce pays. La journée se terminera par l'ascension d'un ballon monstre, sous la direction d'Auguste Buislay, chevalier de la Légion d'honneur, et après l'ascension viendra le bal où brillera une splendide lumière électrique. Cette fête sera certainement une des plus belles de la saison.

RESTAURANT ST-LOUIS.—M. Henri Barthe, le populaire restaurateur de la rue St-Louis, justifie la vogue de son établissement par les améliorations constantes qu'il y apporte. Il doit faire demain l'ouverture de nouveaux salons et cabinets particuliers ayant tous accès sur un vaste verandah divisé en compartiments séparés par des rideaux. C'est une innovation très avantageuse pour la saison d'été. Le restaurant restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit.—Voir l'annonce de M. Barthe dans une autre colonne.

— L'*Abbat* a reçu des nouvelles de M. Le Saint, datées du Caire, 18 mars:

A ce moment, ce jeune et courageux officier venait de s'embarquer à Suez pour Souakin. De là il compte gagner Khartoum pour aller reconnaître et vérifier, après la mission des plaies, les découvertes de Speke et de Grant. M. Le Saint se propose de s'assurer lui-même si les sources du Nil ont été réellement découvertes, ou si, —comme il n'y a rien d'impossible,—ce fleuve n'a pas encore de dédé des grands lacs une origine plus reculée.

De là, se rattachant par l'Ouest, M. Le Saint se propose de visiter le grand plateau central de l'Afrique, pour revenir enfin sur l'Océan Atlantique par les comptoirs français du Gabon.

Il aura ainsi traversé l'Afrique dans en plus grande largeur.

M. Le Saint a été parfaitement accueilli en Egypte. M. le colonel Stérmer, les officiers de la mission française, les agents du consulat, la Compagnie de Suez lui ont témoigné un bienveillant intérêt et se sont empressés de faciliter son entreprise. Le gouvernement lui a accordé un des bateaux de l'Abbaye pour faire la traversée de Souakin. Enfin le Vice-roi lui a fait remettre des lettres de recommandation pour le gouverneur de Kartoum, dont l'influence s'étend jusqu'aux limites du Soudan.

DÉSILLUSIONNEMENT.

L'article suivant du *Times* de New York, vient à l'appui de ce qui a été avoué par la presse du Sud, sur les affaires commerciales et financières des Etats-Unis, tant que ces affaires ne sont contrôlées par le parti radical. Il faut espérer que le peuple nouvelle sera bientôt désabusé et qu'il saura faire peser la responsabilité sur qui de droit:

Nous craignons fort, dit le *Times*, qu'il nous faille perdre à tout jamais les douces illusions dont nous nous sommes bercés au début de notre dette et de nos taxes. On a tant parlé des ressources inépuisables de notre pays, le peuple s'est tonnis de si bonne grâce à la perception des lourdes taxes qui lui sont imposées et la réduction mensuelle de la dette a été jusqu'à ce jour si considérable, que nous nous sommes laissé aller à considérer toute cette affaire comme une bagatelle. On nous a assuré de plus que la dette serait éteinte dans 20 ou 30 ans au plus tard et cela, sans le moindre effort..... Nous sommes tristement désabusés aujourd'hui. Les affaires s'arrêtent; les prix sont tellement exorbitants que les ouvriers, qui, pourtant, reçoivent des salaires énormes, peuvent à peine vivre; les bénéfices diminuent dans toutes les branches de commerce et de l'industrie et chacun commence à se sentir relativement pauvre..... Les taxes deviennent chaque jour plus insupportables au lieu d'être plus légères, comme on nous l'avait promis. Chacun étant réduit à vivre plus strictement, les recettes fiscales diminuent et elles seront, cette année inférieures de 50 pour cent à ce qu'elles étaient l'an dernier.

C'est incontestablement la conduite insensée du Congrès qui nous a conduites au point où nous sommes aujourd'hui. Entièrement absorbé par son plane et par ses projets politiques, il a négligé nos affaires financières. Il a grappillé de gaité de cœur la moitié du produit de l'impôt sur le revenu. Au lieu de chercher à aider le Sud à supporter sa part d'impôts, il n'a avisé qu'à l'abattre, qu'à l'écraser. Les levées du Mississippi n'ont pas été réparées, ainsi une grande partie des récoltes du Sud sont-elles aujourd'hui perdues. La culture du coton a été soumise à un impôt inique et décourageant, etc., etc.

Tous ces actes portent manifestement leurs fruits. Les recettes fiscales baissent de moitié; l'amortissement de la dette doit être arrêté; les impôts deviennent plus écrasants pour toutes les classes, et toutes les chances sont pour une aggravation progressive de ces maux. Il faut absolument qu'une autorité s'interpose pour nous arrêter sur la pente dangereuse sur laquelle nous glissons. Il le faut, et sans retard.

Nouvelles Parisiennes.

10 mai.

D'ici à peu de jours, la compagnie de l'isthme de Suez fera connaître le tarif officiel des prix de transit par le canal, et le passage des grands trains commerciaux sera organisé. On saurait par grands trains commerciaux, une certaine quantité de navires qui, attachés au moyen de câbles l'un à la suite de l'autre, seront remorqués par de puissants vapeurs d'un point extrême du canal à l'autre. Ce qui précède prouve que l'œuvre gigantesque entreprise par M. Ferdinand de Lesseps touche à sa fin. Ainsi, vont bientôt se trouver démenties toutes les prédictions que la malveillance avait faites à propos de ce travail colossal, qui certaines de nervosité les de notre époque et qui doit amener dans un délai prochain une révolution profonde dans le commerce maritime du globe. Grâce à la haute intelligence, à l'énergique ténacité et à l'activité dévorante de M. de Lesseps, le nom de la France restera attaché à cette entreprise immense et d'un intérêt nouveau.

Le bataillon égyptien revenu du Mexique attire la curiosité du public; mais il est difficile d'entamer une conversation avec ces soldats noirs ou bronzés; leur langage est un mélange de copte, de turc et d'arabe. Cette troupe se nourrit de moutons qu'on achète vivants, qu'on saigne en leur présence et dont la viande est ensuite accommodée avec du riz. C'est la leur principale nourriture. Le lendemain de l'arrivée des Egyptiens, des officiers et des sous-officiers de la garde impériale, logés à la même caserne, ont fraternisé avec eux et les ont invités à un dîner, puis les ont emmenés.....au café. Malgré la prévenance qu'on avait eue de ne faire servir en grande partie que des côtelettes ou des gigots de mouton, les Egyptiens hésitaient et ne paraissaient se décider à en manger que par une pure courtoisie; ils n'avaient pas vu saigner les animaux. Or, ils ne mangent pas la chair de mouton tuée d'une autre façon. Ils ne boivent ni vin ni liqueurs fortes. Aux tables auxquelles on les avait invités, ils n'ont voulu accepter pour boisson que de la limonade et de la bière.

Dimanche dernier, M. Cuvillier-Fleury, élu autrefois avec deux académiciens, l'empereur non nommés, a été amené, selon l'usage invariable, à l'empereur par M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie, et par M. de Sacy, directeur. S. M. a reçu avec une certaine réserve MM. Cuvillier-Fleury et Villemain, ce qui n'a pas dû surprendre ces deux hommes de lettres.

Au premier, l'empereur a demandé des nouvelles des deux jeunes Thouvenel, ses neveux, qui avaient été présentés à sa Majesté par leur oncle quelque temps auparavant. A M. Villemain, l'empereur a parlé de la perte qu'il venait de faire d'un bon et loyal serviteur dans la personne du sénateur, frère du secrétaire perpétuel de l'Académie. Enfin l'empereur a été mouvé très sympathique et très expansif (ce qui se comprend évidemment) avec M. de Sacy, à qui il a serré affectueusement la main.

—Les catalogues d'autographes sont pleins de renseignements et d'enseignements. Sur une page prise au hasard, on trouve les prix suivants:

Paul de Kock..... 2 50
La Fayette (*en cheveux blancs*)..... 3 00
Lamartine..... 4 00

Mme de la Rochejaquelein, l'héroïne de la Vendée, n'est cotée que 1 fr., à cause d'une lettre de 18 fr. signée de sa belle-sœur Lalarge. Cette lettre, écrite en 1848, demande la revision de son procès.

Elle rappelle tous les faits de l'expertise chimique, la conduite partiale d'Orfila, les hésitations des chimistes de province qui lui avait adjoints, et l'arrivée de Raspail qui lui a hérité après la condamnation. M. Orfila se refusa à une contre-expertise réclamée par ses confrères, et M. Raspail, il y a eu fait à l'Académie avec les réactifs dont ils était servi. Elle parle d'une affaire de faux billets, et affirme que tous les témoins, intéressés dans l'affaire du procès, ne pouvaient pas ne pas être ruiné par sa ruine. "Les coupables, dit-elle, peuvent s'adresser à la pitié; moi, je me recommande à la justice. Les chimistes qui ont assisté Orfila dans ses expériences sont tous vivants: qu'on les interroge!" La mémoire de leur conscience ne leur permet pas de dire: "Je ne suis pas coupable." Le grand savant qui s'inspire d'un grand cœur, qu'on oppose ses preuves à celles de M. Orfila, et qu'on oppose serment à serment, science à science; qu'on demande dans le Limousin le souvenir que j'y ai laissé et celui que la famille Lafargue y garde!..... J'espère, je crois à la justice républicaine! Depuis hier, le soleil de la liberté se lève et luit pour tous; pourquoi ses rayons n'arriveraient-ils pas jusqu'à moi!

Le plus piquant de l'affaire, c'est que la défenderesse de madame Lafargue, Mme Lechaud, Bernard, a été condamnée à payer à Mme Lafargue 1,000 fr. de dommages-intérêts, et à faire insérer dans 10 journaux de Paris, au choix de la plaignante, une lettre de rétractation et d'excuses.

Le Prince Napoléon vient de publier, à l'Imprimerie impériale, le 1er volume de son ouvrage sur la Corse. Il a voulu, par cette publication, faire un cadeau à ses compatriotes, et il a choisi pour cette publication le jour de la fête de Jeanne d'Arc, patronne de la Corse. Le prince